

Vaccination contre la COVID-19 : Fiche d'information sur les idées préconçues, la grossesse et l'allaitement

Cette fiche d'information est destinée à vous aider à prendre une [décision](#) éclairée au sujet de la vaccination contre la COVID-19 si vous envisagez d'avoir un bébé, si vous êtes enceinte ou si vous allaitez. Les experts en matière de santé au Canada recommandent fortement aux personnes enceintes et qui allaitent d'être à jour dans leur vaccination contre la COVID-19 afin de réduire le risque de maladie grave liée à la COVID-19.



[Le Comité consultatif national de l'immunisation \(CCNI\)](#) recommande aux personnes enceintes et qui allaitent de recevoir une série primaire et des doses de rappel d'un vaccin contre la COVID-19 à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna).

[La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada \(SOGC\)](#) appuie la vaccination contre la COVID-19 à n'importe quel stade de la grossesse et pendant l'allaitement, si aucun problème médical n'existe. La SOGC recommande également la vaccination contre la COVID-19 pour les personnes enceintes et qui allaitent qui ont déjà été infectées par la COVID-19. En effet, une infection à la COVID-19 à n'importe quel stade de la grossesse peut être grave.



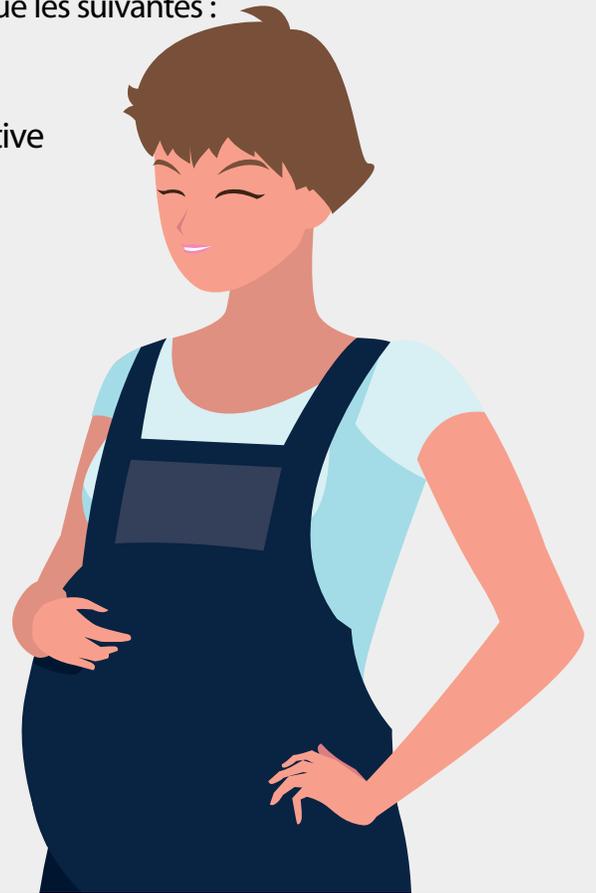
Si vous prévoyez devenir enceinte :

- Dans la mesure du possible, recevez toutes les doses recommandées du vaccin contre la COVID-19 avant de devenir enceinte.
- Il n'existe actuellement aucune preuve d'infertilité féminine ou masculine associée aux vaccins contre la COVID-19.
- Il n'est pas nécessaire d'éviter une grossesse après avoir reçu un vaccin contre la COVID-19.



Si vous êtes actuellement enceinte :

- Protégez votre bébé et vous-même en recevant toutes les doses recommandées du vaccin contre la COVID-19.
- La vaccination contre la COVID-19 prévient les maladies graves chez les personnes enceintes.
- Les maladies graves liées à la COVID-19 pendant la grossesse peuvent entraîner des complications pour la santé de la personne enceinte et du bébé, telles que les suivantes :
 - naissance prématurée
 - complications néonatales
 - détresse fœtale
 - admission à l'USI
 - hospitalisation
 - ventilation effractive
 - mortalité
 - mort-né
- Le risque de ces complications augmente chez les personnes enceintes de plus de 35 ans ou qui souffrent d'affections préexistantes telles que le diabète, les maladies cardiaques, l'hypertension ou l'obésité.
- Il n'existe actuellement aucun effet nocif connu pour votre bébé ou des risques accrus de fausse couche ou d'anomalies congénitales associé au vaccin contre la COVID-19.
- Les anticorps que les vaccins à ARNm produisent chez les personnes enceintes sont comparables à ceux produits chez les personnes non enceintes. Ces anticorps se transfèrent à travers le placenta, offrant une protection au bébé.



Si vous allaitez :

- Protégez votre bébé et vous-même en recevant toutes les doses recommandées du vaccin contre la COVID-19.
- Des études montrent que les personnes qui allaitent et qui ont reçu un vaccin contre la COVID-19 à ARNm ont développé des anticorps dans leur lait maternel. Cela fournit une protection immunitaire passive aux bébés.